

Info Com CGT  
4 Rue Guyton de Morveau  
75013 Paris

Paris, le 21 décembre 2021

*Lettre Recommandée avec avis de Réception n° 1A 178 156 3792 5*

**Objet : Invitation à négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir la liste des candidats au premier tour des élections des membres du CSE de la société PRODIGIOUS FRANCE**

Madame, Monsieur,

Les mandats en cours du Comité Social et Economique de la société Prodigious France arrive à échéance le 7 mars 2022, nous devons donc procéder à des élections afin de les renouveler.

La date envisagée pour le premier tour du scrutin est le **10 mars 2022**.

Dans ce cadre, sont invitées à venir négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir la liste de leurs candidats dès le premier tour :

- Les organisations syndicales qui satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, constituées depuis au moins deux ans et dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise ;
- Les organisations syndicales reconnues représentatives dans l'entreprise, celles qui auraient constitué une section syndicale dans l'entreprise, ainsi que les syndicats affiliés à une organisation syndicale représentative au niveau national et interprofessionnel.

La réunion de négociation du protocole d'accord préélectoral aura lieu le **mardi 11 janvier 2022 à 15h00 au 94 avenue Gambetta – 75020 Paris, salle Avenir-Médium (1<sup>er</sup> étage)**.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Frédéric TRESAL MAUROZ  
Président



*Copie à : CGT*